



Difficultés de l'Expression Orale dans la classe du (FLE)- Université du Soudan de Sciences et de Technologie - de 3^{ème} année.

صعوبات التعبير الشفوي في الفرنسية (لغة أجنبية) - دراسة حالة طلاب
جامعة السودان للعلوم والتكنولوجيا - السنة الثالثة.

**Difficulties of Oral Expression of French language (as
a foreign language) – at Sudan University of Science
& Technology- students case - 3rd year.**

A Thesis Submitted in Partial Fulfillment for the Requirement M.A Degree in
French Language

Prepared by:

MOHAMED ALMUSTAFA HAMID MOHAMED

ISMAIL

(Bachelor of Arts (French language) - Omdurman Ahlia University - 2013).

Supervisor:

Dr. Zaki Abdelkrim Osman

2016

Remerciement

Le remerciement chaleureux à ceux qui m'ont donné la chance d'arriver à cet étape ci, surtout mes professeurs à l'université Ahlia d'Omdurman qui m'ont bien supporté dès le début, je n'oublie jamais mon père spirituel Zaki Abdelkrim Osman à son aide tangible dès le commencement de ce travail jusqu'à la fin.

Dédicace

mon seigneur ouvre moi ma !(Oh poitrine et facilite ma mission et dénoue un nœud de ma langue afin qu'ils comprennent mes paroles). Ta-Ha, 24-28, P.312

Je dédie ce modeste travail à mes parents qui m'ont bien aidé au long de mes études, ainsi mes frères et mes amis qui m'ont encouragé dès le début de faire mes études.

Résumé

Cette étude intitulée (Difficultés de l'expression orale dans la classe du FLE – Université de Soudan de Sciences et de Technologie –3^{ème} année). Le sujet est choisi à partir des remarques claires au niveau de l'expression orale, une compétence indispensable dans le processus de l'apprentissage des langues étrangères, à partir de ces remarques nous avons décidé de mettre l'accent sur ce cas en identifiant la source et la nature de ces difficultés, sachant que la maîtrise des compétences langagières est le rêve de chaque apprenant de plus elles se considèrent la base de l'apprentissage des langues étrangères.

Elle est axée sur les difficultés de l'expression orale concernant l'utilisation du vocabulaire français à partir des remarques tangibles pendant des cours de l'expression orale chez les apprenants de 3^{ème} année, l'objet qui nous fait se demander sur les causes principales qui privent la communication entre les apprenants malgré le vocabulaire suffisant qui permet d'établir des conversations facilement convenables à leur niveau. L'objectif principal de cette étude est d'identifier les points de faiblesse chez les apprenants de la 3^{ème} année au niveau de l'expression orale afin de trouver des solutions efficaces à ces difficultés qui présentent un obstacle réel chez la majorité d'apprenants, ainsi elle vise à guider les apprenants de pratiquer voire de maîtriser les stratégies de cette compétence pour faciliter le processus de la communication, ainsi l'identification du statut et de l'importance de cette compétence dans les universités soudanaises surtout à l'université de Soudan. Les méthodes adoptées dans cette étude sont deux méthodes qui sont (la méthode descriptive concernant les deux premiers chapitres et la méthode analytique concernant le troisième chapitre et qui se considère l'axe essentiel de l'étude).

Les résultats obtenus à partir de l'analyse des données présentent des difficultés réelles au niveau de l'expression orale pour les apprenants du FLE, et qui sont: (l'influence de la langue maternelle est l'une des difficultés qui prive les apprenants de maîtriser cette compétence, ainsi la peur est la difficulté réelle qui affrontent les apprenants et nous pouvons la considérer comme un aspect psycho-naturel, ce qui nous a montré l'analyse également que la plupart d'apprenants ne sont pas capable de construire des phrases simples et correctes ça veut-dire :(le système morphosyntaxique chez les apprenants est faible), l'analyse nous montre aussi que les apprenants trouvent une difficultés dans le système phonologique concernant la prononciation des mots ça veut dire :(les apprenants avaient beaucoup de lettres et de syllabes des mots pendant la communication) l'objet qui leur fait incompréhensible.

A partir de l'analyse nous avons proposé des recommandations en souhaitant qu'elles soient appliquées pour aider les apprenants à maîtriser la compétence de l'expression orale et qui sont :(adopter le système de l'évaluation de l'expression orale du CECR pour une évaluation adéquate pour tout le monde, ainsi harmoniser les méthodes utilisées dans l'apprentissage de l'expression orale aux universités soudanaises, développer les méthodes d'enseignement de l'oral, former les enseignants au niveau de la phonétique pour enseigner et corriger la prononciation, établir des cours en dehors de la classe et préparer des laboratoires audiovisuels bien qualifiés pour changer la manière traditionnelle de l'enseignement de l'expression orale.

Abstract:

The title of this study is (Difficulties of oral expression of French language as a foreign language - Sudan University of Sciences & Technology-student's case -3rd year). The topic has been selected according to clear remarks at level of oral expression, a competence that is indispensable in the operation of learning foreign languages. According to these remarks the researcher decided to focus on this case by identifying the source and nature of these difficulties, knowing that the mastering of competences is the dream of every learner, as it considered the base of learning foreign language.

The pivot of this study is the difficulties of oral expression in using French vocabulary according to clear remarks during oral expression lectures among third year learner which make us wondering about the principal reasons which prevent the communication between the students although they have much of vocabulary that make them able to practice. The study aims at identifying the weakness points among the 3rd year learners at oral expression, in order to find effective solutions for these difficulties, as it aims at directing the learners to practice the strategies of this competence for making easy communication between them, one of big objectives of this study is the identification of the situation of this competence in Sudanese universities, especially in Sudan university of Sciences & Technology. The methodology of this study depend on two methods which are: (the descriptive method that concern the first and the second chapter, the analytic method which concern the third chapter.

Through the analysis for the data, the researcher arrives to the results representing reel difficulties in the level of oral expression as follows:

The influence of mother tongue is one of difficulties that faces students in learning the skill of verbal communication which is obvious in the communication in French language. The fear is also considered as among the difficulties that face the students because as it is a natural psychological factor of high effect on abstracting the process of communication among them. The analysis reveals that most of students don't have the abilities of constructing simple sentences, that because of the lack of the correct system of sentence structure, the phonetics (sound system of French language) represents a great difficulty for most of the students which causes difficulties of communication.

Through the results, the researcher recommends the following:

- Adopting the system of oral expression assessment in the Joint European Frame for reference for a suitable assessment for all.

- Considering the syllabuses used in teaching oral expression in the Sudanese university.
- Qualifying the teachers in the subject matter of French phonetics to teach and improve the pronunciation.
- Qualified audio and visual labs to modify the traditional modalities of teaching oral expression.

مستخلص

عنوان هذه الدراسة هو صعوبات التعبير الشفوي في الفرنسية كلغة أجنبية، دراسة حالة طلاب جامعة السودان للعلوم والتكنولوجيا السنة الثالثة، تم اختيار الموضوع من خلال ملاحظات واضحة على مستوى التعبير الشفوي، إحدى المهارات الازمة في عملية تعلم اللغات الأجنبية. من خلال هذه الملاحظات قرر الباحث تسلیط الضوء على هذه الحالة متعارفاً على مصدر وطبيعة هذه الصعوبات، علماً أن إجاده المهارات اللغوية هو حلم كل دارس والتي تمثل أساس تعلم اللغات الأجنبية.

محور الدراسة يدور حول صعوبات التعبير الشفوي، أي (استخدام المفردات الفرنسية)، تمت ملاحظة الصعوبات أثناء تدريس الباحث لهذه المهارة لطلاب السنة الثالثة، الأمر الذي جعله يتساءل عن الأسباب الرئيسية التي تمنع الطالب من التواصل بالرغم من المفردات التي تمكّنهم من ذلك.

تهدف الدراسة إلى التعرف على نقاط الضعف لدى طلاب السنة الثالثة في مستوى التعبير الشفوي من أجل إيجاد حلول مثالية لهذه الصعوبات التي تشكل حاجز حقيقي لدى أغلبية الطلاب، كما تهدف أيضاً إلى التعرف على أهمية التعبير الشفوي لدى الطالب، والتعرف على مكانة هذه المهارة في الجامعات السودانية، خاصةً جامعة السودان للعلوم والتكنولوجيا.

تقوم هذه الدراسة على منهجين هما (المنهج الوصفي والذي يتضمن الفصل الأول والثاني، والمنهج التحليلي وهو يتضمن الفصل الثالث).

من خلال تحليل المعطيات، توصل الباحث إلى بعض النتائج التي تمثل صعوبات حقيقة في مستوى التعبير الشفوي وهي كما يلي:

يعتبر التأثير باللغة الأم هو إحدى الصعوبات التي تواجه الطالب في تعلم مهارة التعبير الشفوي، والذي بدأ واضحاً أثناء التواصل بالفرنسية. أيضاً يعتبر الخوف من الصعوبات التي تواجه كل الطالب بإعتباره عامل نفسي طبيعي له القدرة على إعاقة عملية التواصل بينهم. أظهر التحليل أن معظم الطلاب ليس لديهم القدرة على تركيب جمل بسيطة وذلك لعدم إجاده نظام تركيب الجمل بصورة صحيحة، كما يشكل النظام الصوتي صعوبة بالغة لدى أغلبية الطلاب مما يؤدي إلى صعوبة في التواصل.

يوصي الباحث من خلال النتائج بالتوصيات التالية:

- تبني نظام تقييم التعبير الشفوي في الإطار الأوروبي المشترك للمراجع، من أجل تقييم ملائم للجميع.
- تنسيق المناهج المستخدمة في تعليم التعبير الشفوي في الجامعات السودانية.
- تطوير المناهج المستخدمة في التعبير الشفوي.
- تأهيل المدرسين على مستوى علم الصوتيات لتدريس وتصحيح النطق.
- تجهيز معامل سمعية بصرية مؤهلة لتغيير الطريقة التقليدية لتدريس التعبير الشفوي.

Introduction générale

L'importance d'apprentissage de n'importe quelle langue au monde veut dire l'importance de savoir les éléments principaux qui aident à faciliter le processus de l'apprentissage de cette langue et sur lesquels la langue est fondée et qui sont plusieurs en abordant certains d'eux, la forme structurelle de la langue qui englobe (la grammaire en toutes ses formes), en plus la connaissance de la civilisation et de la culture qui permet d'adopter avec le group social de la langue donnée en utilisant les quatre compétences dès le moment de l'apprentissage pour écouter, écrire, produire et exprimer des phrases correctes.

Ce qui est connu pour chaque personne que la langue est le moyen de communication entre les nations, en tant que ce dernier se défini comme (un processus par lequel un message est transmis par un émetteur et récepteur).

Tout acte d'enseignement suppose des choix, nous considérons simplement qu'il s'agisse de choix concernant l'une des trois dimensions de la relation didactique :

- La connaissance de l'objet d'enseignement du point de vue de 'élève.
 - Maitrise des outils méthodologiques.
- Capacité à identifier et à gérer (sinon traiter) les difficultés éco-didactiques, relationnelles qui ne manque pas d'apparaître dans la classe.

Nous avons choisi ce sujet pour montrer et avoir des solutions pour les difficultés d'une des compétences de la langue, qui est (l'expression orale) chez les étudiants soudanais en tant que (FLE), a partir d'une

étude appliquée à l’Université de Soudan de Sciences et de Technologie-3e année.

La réalisation des quatre compétences dans le processus de l’apprentissage de n’importe quelle langue est le rêve de chaque apprenant, sachant que chaque apprenant veut mieux en montrer ses capacités pour bien maîtriser cette langue. Certes qu’elles lui aident dans sa vie professionnelles et socio communicative. Pour atteindre cet objectif l’apprenant doit faire un effort tangible pour réaliser ces quatre compétences tout individu sait que l’acte de l’apprentissage de chaque langue dépend sur la maîtrise de ces quatre compétences (Compréhension Ecrite (CE), Compréhension Orale (CO), Expression écrite (EE), Expression Orale (EO)).

Notre recherche vise à aborder l’une des quatre compétences qui est (l’expression orale) chez (les apprenants de l’Université de Soudan de Science et de technologie_3e année), nous avons choisi ce sujet par ce que nous avons remarqué qu’il ya des difficultés au niveau de l’expression orale malgré que l’apprenant possède un répertoire de vocabulaire mais inutilisée pour améliorer son niveau dans cette compétence et ce qu’il nous invite à se demander où se préside le problème ? Quels sont les méthodes utilisées pour maîtriser cette compétence et sont- elles efficaces? Est-ce que la méthodologie suivie dans l’apprentissage de cette compétence est cohérente et convenable pour l’apprenant ? ou à cause de l’enseignant qui enseigne cette compétence ? Est-ce que la langue maternelle influence dans la maîtrise de cette compétence? Nous allons essayer en souhaitant de trouver des solutions à ce problème.

D'abord nous allons faire un éclairage sur les procédés suivis dans l'apprentissage de l'expression orale pour réaliser ce but, nous allons ainsi suivre une méthode analytique pour avoir des réponses à nos questions.

Nous allons faire un teste pour les étudiants de 3e année à l'université de Soudan et de Sciences et de Technologie, pour provenir à préciser les causes principales puis nous allons analyser leurs réponses à partir de ce test et montrer les difficultés qui les affrontent dans la maitrise de cette compétence. Le travail sera accompli selon l'analyse des donnés.

Notre recherche se compose de trois chapitres:

Le premier chapitre aborde les définitions de la langue, les quatre compétences précisément (Orale/Ecrite) et l'expression orale à travers les méthodes.

Le deuxième chapitre contient évaluation des compétences.

Le troisième chapitre se constitue sur l'analyse de données (test).

1-1.Définitions de La langue:

La langue a été définit depuis longtemps à partir de différents linguistes parmi eux, le père de la linguistique F. de Saussure qui a définit la langue d'une façon large en prenant son sens au sein de l'opposition langue/parole. Le mot langue a de nombreux emplois en linguistique.

- Selon F. de Saussure : « *la langue est un code, c'est-à-dire un ensemble de règles qui s'impose à l'ensemble de ses usagers. Ce code existe en dehors d'eux : les usagers n'ont aucune prise directe sur lui. Les règles du code concernent les correspondances qui s'établissent entre les*

composantes du signe linguistique: son signifiant, ou image acoustique, et son signifié, ou concept ». (F. de Saussure, 1999 :77).

- Il l'a définit également comme : «*un système de signes, c'est un trésor qui contient l'ensemble des signes isolés. Tout au plus ces signes sont classés. L'organisation des signes en séquences telles que des phrases est du ressort de l'exploitation individuelle de la langue, c'est-à-dire de la parole ».*(F. de Saussure, 1999 :77).

- La langue est vue comme un phénomène social, comme un fait collectif, c'est en fait un produit social de la faculté de langage et un ensemble de conventions que le corps social adopte pour permettre l'exercice de cette faculté par les individus. La parole quant à elle est individuelle.

1-2- La langue dans d'autres linguistiques structurale:

Les linguistes structuralistes qui ont suivi Saussure ce sont souvent positionnés par rapport à l'opposition (langue/parole). Ainsi le linguiste Danois Louis Hjelmslev : «*a estimé que l'étude de la langue, chez Saussure était trop empreinte de psychologisme et sociologie. Sa vision de la langue, qu'il rebaptise schéma est exempt de ces considérations».* (Louis Hjelmslev, 1999 :77).

Gustave Guillaume, «*quant à lui, insiste sur le caractère de (puissance) de la langue et sur le caractère d' (effet) de la parole, qu'il renomme discours. Quelque soient les aménagements apportés, ces linguistes reconnaissent la fonction méthodologique de cette opposition ».* (Gustave Guillaume, 1999 :77).

La linguistique générative, quant à elle, considère que la langue n' est pas un concept linguistique: ses frontières ne peuvent pas être arrêtées par les outils de la linguistique, selon Noam Chomsky: «*la langue n'existe pas;*

elle n'est visible que de l'extérieur, c'est-à-dire (au moyen des outils de la géographie de histoire, de la politique, de la culture, Qu'est ce que la langue Française?), par exemple, nous ne pouvons répondre à cette question qu'en disant qu'a un certain moment de son historie, elle n'est pas l'italien, ni le franco provençal, etc. ».(Naom Chomsky,1999 :77).

La langue est un système évolutif de signes linguistiques, vocaux, graphiques ou gestuels, qui permet la communication entre les individus.

Il n'existe pas de critère strictement linguistique permettant de distinguer une langue d'un dialecte.

Dans une perspective sociolinguistique, étude des langues dans leur rapport aux sociétés, le terme langue définit tout idiome remplissant deux fonctions sociales fondamentales :

D'une part, (La communication) est au moyen de la langue, que les acteurs sociaux échangent et mettent en commun leurs idées, sentiments, pensées, etc. D'une autre (l'identification) est de par son double aspect individuel et collectif, la langue sert de marqueur identitaire quant aux caractéristiques de l'individu et de ses appartenances sociales. Par conséquent, les langues sont des objets vivants, soumis à multiples phénomènes de variations et les frontières entre les langues sont considérées non hermétiques car elles relèvent d'abord des pratiques sociales.

1-2-1- Langue naturelle et langue construite:

Nous appelons langue naturelle, une langue qui s'est formée au cours du temps par la pratique de ses locuteurs, à partir d'états de langues antérieurs et/ou d'emprunts à d'autres langues. C'est le cas d'une grande majorité des langues parlées dans le monde.

Au contraire, nous appelons langue construite, parfois improprement langue artificielle, une langue qui résulte d'une création normative consciente d'un ou de plusieurs individus. C'est notamment le cas de (l'espéranto).

1-2 -2- Langue vivante et langue morte:

1-2-2-1- Langue vivante

Une langue qui est utilisée oralement par des personnes dont elle est la langue maternelle (ou par une communauté suffisamment nombreuse) de façon suffisamment intensive pour permettre une évolution spontanée de la langue (grammaticale, phonétique, etc.).

1-2-2-2- Langue morte ou éteinte

Une langue qui n'est plus pratiquée oralement comme langue maternelle mais qui peut être encore utilisée dans certains domaines (tels que la religion, comme le latin ou le copte). C'est pourquoi certains préfèrent parler de langue ancienne. La connaissance des langues mortes, en permettant l'étude des textes anciens, est utile notamment à la linguistique historique ainsi qu'à l'histoire et à ses disciplines annexes. Les deux langues mortes les plus importantes de la culture occidentale sont (le latin et le grec ancien). Celle des cultures indiennes ou influencées par l'Inde est le sanskrit. Il est possible de ressusciter des langues mortes. La langue vivante est rarement un système uniforme et rigide, elle varie généralement selon le lieu géographique (dialectes), le milieu social (sociolectes) et les individus (idiolectes) et, bien sûr, selon le temps (diachroniquement), ce qui fait que, considérée à un moment donné, une langue est toujours en évolution et contient plusieurs états. Par exemple, le système phonologique des langues est en évolution constante, ce qu'étudie la phonétique historique. Elle est définie dans une géographie

linguistique internationalement reconnue et se définit par sa frontière linguistique.

Si cette dernière est traversée par une frontière, c'est une langue transfrontalière. Une langue maternelle d'une personne est une langue que cette personne acquise dans son enfance depuis sa naissance.

1-3- Les niveaux de la langue:

Le niveau de langue est l'ensemble des habitudes des langues d'un individu donné; ces habitudes correspondent à sa position dans la société, à son degré de culture, ou à l'image qu'il veut donner de lui-même. Ces niveaux de langue ont été distingués et reconnaissables à différents indices qui sont :

1-3- 1- le langage populaire:

D'abord, il est le niveau des personnes les moins favorisés culturellement et socialement, qui emploient spontanément des mots ou des tournures comme (un mec pour désigner un homme), (c'est nul au sens cela ne veut pas grande chose), (se casser pour s'en aller), Le langage populaire se caractérise aussi par la simplicité des constructions de phrases employées, par exemple l'emploi de deux propositions indépendantes au lieu d'un système où l'une des propositions serait subordonnée à l'autre (continue à dépenser autant, tu cours à la ruine au lieu de si tu continues...; tu courras).

Il devient (argotique), quand ceux qui l'emploient cherchent à n'être compris que d'une catégorie d'initiés, ou du moins veulent montrer leur appartenance à un groupe bien déterminé, il en est ainsi de ce qu'on pourrait appeler le (langage des jeunes), ou (langage branché) caractérisé entre autres par l'emploi du (verlan), vocabulaire dont les mots sont formés par inversion des syllabes du terme d'origine.

1-3-2- Le langage familier:

Il a de nombreux points communs avec le langage populaire; il est utilisé dans presque tous les milieux, dans des circonstances où il n'est pas jugé nécessaire de surveiller beaucoup sa manière de parler, quand nous nous trouvons en compagnie de personnes avec lesquelles nous avons des relations de familiarité amicale : par exemple (un élève dans la cour de récréation je me suis complètement planté pour signifier qu'il n'a pas réussi son interrogation écrite).

1-3-3- Le langage courant (français standard):

Il est la forme la plus usuelle de la langue, celle dont nous devons se servir pour communiquer dans la plupart des situations de la vie. C'est une forme d'expression correcte, soignée, mais neutre, sans effets particuliers, convenant à tous, la langue courante est celle que l'on exige dans toutes les situations de la vie professionnelle ou scolaire.

1-3-4- Le langage soutenu:

Il est marqué par le souci d'un vocabulaire recherché et précis, le soin apporté à la construction des phrases. Nous nous exprimons en langage

soutenu quand nous souhaitons être précis ou expressif (par exemple dans un ouvrage scientifique ou en littérature), marquer son niveau social ou culturel, s'exprimer officiellement ou d'une manière particulièrement solennelle à l'oral ou à l'écrit.

En ajoutant à ces niveaux de langue les parlers dits (patois), que l'on trouve dans des régions géographiques précises, généralement en milieu rural, et caractérisé par certaines tournures de phrases, certains mots de vocabulaire inconnus.

1-4- la disparition des langues:

Il est impossible de déterminer avec précision le nombre de langues parlées dans le monde, en raison de la difficulté qu'il y a à tracer des frontières précises entre les langues, notamment à différencier les langues des dialectes.

Dans certaines régions où les langues sont diverses mais les locuteurs de chacune peu nombreux, cela pourrait être de l'ordre de 90 % (comme en Australie et en Amérique). Début 2008, l'ONG Survival International estime qu'une langue indigène disparaît toutes les deux semaines.

Le français est utilisé comme langue de la diplomatie internationale, des (Pays Non-alignés), des organisations internationales, des jeux olympiques. La Francophonie devrait donc bien se porter, notamment à travers son développement au sein de la communauté des pays francophones et son expansion en Afrique et au Maghreb et le concours du dynamisme linguistique des francophones canadiens, belges et suisses.

1-4-1- Les causes de la disparition:

Depuis que la majorité de l'humanité vit dans des milieux urbains, cette disparition s'accélère. Beaucoup de causes sont suffisamment abordées à la disparition et qui sont:

- L'exode rural:

Qui conduit à l'absence de transmission des traditions et des langues associées.

- La pression sociale:

Le fait que les locuteurs de langues minoritaires (comme les Amérindiens mais aussi de nombre de langues dites régionales, comme en France avec les Bretons durant les années 1950 ou la langue corse, déclarée en danger par l'UNESCO en 2009), considèrent que parler une langue traditionnelle est un handicap pour l'intégration dans la société et pour trouver du travail.

La pression exercée par certains États, qui considèrent que la langue est un des ciments de la société, elle est également un facteur de disparition de la diversité linguistique. La disparition de ces langues entraîne avec elle la disparition de pans entiers de la culture traditionnelle de certains groupes.

La disparition d'une langue traditionnelle et le mauvais apprentissage de la langue dominante occasionnent un malaise chez certaines personnes, par manque d'intégration, celles-ci ne pouvant se reconnaître dans aucune culture.

- Internet :

Il joue un rôle ambivalent, il est d'un côté un accélérateur de la disparition des langues, par l'uniformisation des moyens de communications. Mais il

est aussi un moyen de préserver ces langues, par l'établissement de communautés parlant des langues traditionnelles. Les langues peuvent avoir différents statuts dans les organisations internationales, particulièrement, la langue officielle et la langue de travail.

1-5- l'acquisition ou l'apprentissage des langues :

Les mots (acquisition) et (apprentissage) sont couramment utilisés de façon différente. D'aucuns les utilisent indifféremment, d'autres utilisent l'un ou l'autre comme général et prennent le second dans un sens plus restrictif. Il ne semble pas possible à l'heure actuelle d'imposer une terminologie standardisée car il n'y a pas de terme générique évident qui recouvrirait (apprentissage) et (acquisition) dans leur acception limitée.

1-6- Les compétences Communicatives Langagières:

A fin de réaliser des intentions communicatives, les utilisateurs/apprenants mobilisent les aptitudes générales ci-dessus et les combinent à une compétence communicative de type plus spécifiquement linguistique. Dans ce sens plus étroit, selon le (CECR) la compétence communicative comprend les composantes suivantes:

- compétences linguistiques.
- compétence sociolinguistique.
- compétences pragmatiques.
- compétence fonctionnelle.

(CECR, 1991:86).

1-6-1- la compétence linguistique :

Elle se définit comme la capacité à produire – voire comprendre – un nombre infini de phrases dans une langue donnée, la compétence linguistique reste limitée. En didactique des langues et en pragmatique, nous insistons aujourd’hui sur la compétence communicative qui prend en compte l’appropriété sociale des énoncés, c'est-à-dire la capacité à produire et comprendre l’énoncé dans son contexte social.

Elle se décline en composantes, lexicales, grammaticales, sémantiques, phonologiques et orthographies. Connaitre une langue, c'est savoir des mots, des expressions et leur sens. Etre capable de les réunir en des phrases correctes, percevoir et produire des combinaisons de sons de cette langue et l'écrire selon les préceptes orthographiques en vigueur. Il y a le postulat que le langage ne peut pas se réduire à un système de signes, à la grammaire, que le langage, en tant que totalité pragmatique, sollicite outre la compétence grammaticale (ou linguistique au sens strict du terme) d'autres compétences : communicative, discursive et ... textuelle.

Il n'existe pas, à l'heure actuelle de théorie linguistique générale qui fasse l'objet d'une acceptation générale, le système de la langue est d'une grande complexité et d'une société étendue, diverse et avancée n'est jamais complètement maîtrisé par aucun de ses utilisateurs. Il ne saurait d'ailleurs pas l'être puisque chaque langue est en constante évolution pour répondre aux exigences de son usage dans la communication. La plupart des Etats-nations ont essayé de définir une norme sans jamais entrer dans le détail.

pour la présenter ils ont utilisé le modèle de description linguistique en usage dans l'enseignement du corpus figé des textes littéraires servant de support à l'étude des langues mortes ce modèle traditionnel a toutefois été rejeté, il y a plus de cent ans par les plus professionnels des linguistes qui

soutenaient que les langues doivent être décrites telles qu'elles sont dans l'usage plutôt que comme une quelconque autorité pense qu'elles devraient être; le modèle traditionnel élaboré pour des langues d'un certain type était impropre à la description de langues fondées sur un système d'organisation très différent.

1-7- la compétence sociolinguistique:

La compétence sociolinguistique porte sur la connaissance et les habiletés exigées pour faire fonctionner la langue dans sa dimension sociale. Comme il a déjà été souligné avec la compétence socioculturelle, et puisque la langue est un phénomène social. La compétence communicative (ou sociolinguistique) n'est pas, à notre sens, une macro compétence qui engloberait toute les autres, dont la liste serait de plus provisoire⁷⁶. Pour nous, la compétence communicative est une compétence spécifique qui n'est pas de même nature que les compétences grammaticale, discursive et textuelle.

Certaines questions relatives à l'usage de la langue et non abordées ailleurs:

- Marqueurs des relations sociales:

Ils sont très différents selon les langues et les cultures car ils dépendent de facteurs tels que le statut relatif des interlocuteurs, la proximité de la relation et le registre du discours etc.

- Règles de politesse:

Les règles de politesse fournissent des raisons les plus importantes pour s'éloigner du principe de coopération. Elles varient d'une culture à l'autre et sont la source fréquent de malentendus interethnique, en particulier quand l'expression de la politesse est prise au pied de la lettre.

- Dialecte et accent:

La sociolinguistique recouvre également la capacité de reconnaître les marques linguistiques de:

- la classe sociale.
- l'origine régionale.
- l'origine nationale.
- le groupe professionnel.

1-8- la compétence pragmatique:

Les compétences pragmatiques traitent la connaissance que l'utilisateur/apprenant a des principes selon lesquels les messages sont:

- organisé, structuré et adaptés (compétence discursive).
- utilisés pour la réalisation de fonctions communicatives (compétence fonctionnelles).
- segmentés selon des schémas interactionnels et transactionnels (compétence de conception schématique).

1-9- La compétence fonctionnelle:

Cette compétence recouvre l'utilisation du discours oral et des textes écrits en termes de communication à des fins fonctionnelles particulières. La compétence conversationnelle ne se réduit pas à savoir quelles formes linguistiques expriment quelles fonctions particulières (micro-fonctions). Les participants sont engagés dans une interaction dans laquelle chaque

initiative entraîne une réponse et fait avancer l'échange vers son but par une série d'étapes successives du début à la conclusion finale.

Les locuteurs compétents ont une compréhension de la démarche et des capacités en jeu, une macro-fonction se caractérise par sa structure interactionnelle, il se peut que des situations plus complexes aient une structure interne composée de séquences de macro-fonctions qui dans de nombreux cas, s'ordonnent selon les modèles formels ou informels de l'interaction sociale (schèmes).

Après que nous avons parlé des compétences langagières, nous allons parler de la compréhension orale en tant qu'un élément essentiel dans l'utilisation des discours oral et des textes écrites.

1-10- La compréhension orale:

La compréhension orale¹ « *est une compétence qui vise à faire acquérir progressivement à l'apprenant des stratégies d'écoute premièrement et de compréhension d'énoncé à l'orale, deuxièmement* ». Elle est probablement la première compétence traitée dès la leçon zéro.

Les procédures d'enseignement de la compréhension orale du FLE comprennent la participation, la démonstration et la collaboration. Il est important que les étudiants puissent parler avec assurance et utiliser les structures grammaticales correctes de manière à être bien compris, cependant il est également essentiel qu'ils comprennent ce qu'ils entendent afin de pouvoir répondre de manière appropriée en utilisant une grande variété de techniques pédagogiques et d'exercices afin d'aider

¹ Mémoire Online, par Fatima Zohra Aliout, Paris-Sorbonne, Abu Dhabi, Master 2 en Français langue appliquée, (aire culturelle arabophone) ,2011. 18, S.Bajric. P.60. consulté le 12/10 /2016 à 4h :16.

les étudiants à améliorer et à perfectionner leurs compétences de compréhension orale de français. Ces procédés comprennent l'écoute de supports audio en français et de locuteurs natifs en personne, le visionnage de vidéos avec des locuteurs natifs, la révision du vocabulaire des cours précédents, le visionnage et/ou l'écoute d'actualités en français, la réponse aux questions en français et la révision des concepts grammaticaux.

1-10-1- La compréhension liée à la situation de classe:

La communication orale est une série de contacts que chacun, quelque soit son vécu, son histoire, ses difficultés ou ses réussites d'apprentissage, devra nouer avec les autres et avec l'enseignant. C'est un voyage commun, et instaurer un rapport de confiance est donc essentiel, chacun ayant sa place dans cette parole qui va se dire, se nouer et se dénouer. L'apprenant est confronté à deux types d'interlocuteurs; l'enseignant d'une part, les autres étudiants d'autre part.

L'enseignant donne des consignes, des explications, des conseils, etc. pour faciliter la compréhension, il a recours à divers procédés: (utilisation de synonymes, d'antonymes, de paraphrases, de définitions voire de gestes, en particulier avec des débutants). Ainsi le professeur de langue étrangère reformule les signes du message qu'il veut expliquer au moyen des signes déjà acquis afin de rendre le message assimilable. Il est important d'encourager les apprenants à solliciter un éclairage s'il y a une explication supplémentaire s'ils en éprouvent le besoin, ce qui n'est pas toujours facile compte tenu de leurs habitudes d'apprentissage dans certaines cultures, il est presque impensable de poser des questions au professeur.

1-10-2- la compréhension orale en tant qu'objectif d'apprentissage:

La compréhension orale est aussi un objectif d'apprentissage qui précède souvent la prise de parole. En effet nous ne pouvons pas inventer les formes discursives utilisées par un groupe social dans une situation donnée. L'étudiant doit donc être exposé à des situations suffisamment diverses pour qu'il en dégage un comportement linguistique adéquat. Le discours aussi bien que la langue, s'apprend en situation et non à partir de listes de mots ou de formules.

Si l'objectif est centré sur la demande, l'étudiant doit être à même de comprendre les refus, les hésitations de ses interlocuteurs et être capable de reformuler sa demande tact ou insistance ou toute autre nuance qui convienne à la situation. Comprendre n'est pas une simple activité de réception d'un message qu'il faudrait décoder, mais la reconnaissance de la signification d'un discours et l'identification de fonctions communicatives. La compréhension suppose la connaissance du système phonologique, la valeur fonctionnelle et sémantique des structures linguistiques, mais aussi la connaissance des règles socioculturelles. Il est donc préférable d'utiliser des documents sonores authentiques ou du moins vraisemblables, intéressants par leur contenu et variés.

Nous allons parler de l'expression orale d'une façon large en tant qu'elle présente l'axe de notre étude :

1-11- L'expression orale:

L'enseignant est là pour guider, voire libérer la parole de l'apprenant, car il n'est pas évident de prendre la parole en langue étrangère. L'orale implique un travail sur les sons, sur le rythme; sur l'intonation et il s'agit pour l'apprenant de se familiariser avec ces différents moyens, de les apprivoier peu à peu. Après une phase de perception active, les apprenants vont retenir et s'approprier les acquisitions fonctionnelles et

linguistiques faites préalablement dans les dialogues entendus, compris et expliqués. Ils ne vont pas seulement recevoir des informations mais en produire et en recevoir d'un autre dans une situation de face-à-face. Dans ce but, le jeu de rôle est certainement l'activité à privilégier, du moins au début de l'apprentissage (A1, A2).

Nous proposons donc aux apprenants des scénarios fonctionnels, nous leur fournissons la situation (le lieu, l'action), les rôles (les différents personnages), (l'objectif à réaliser, demander des informations, faire d'achat, inviter quelqu'un au téléphone et donner un conseil à un ami....) la consigne à suivre est de respecter la situation, l'intonation, les formes linguistiques proposées.

Une activité de production orale conçue pour conduire l'apprenant à une production plus libre, mais à partir de contraintes, est la simulation globale dans laquelle les apprenants eux mêmes créent un décor, des événements des personnages et un contexte situationnel. D'autres activités de production libre proposent aux apprenants, à partir de quelques contraintes, de décrire (des images d'une publicité....), d'inventer une histoire (à partir d'une séries d'images, à partir d'une phrase.....), d'argumenter afin de faire communiquer les apprenants de la manière la plus authentiques possible.

Même si la situation en classe est toujours artificielle, la motivation doit être là et favoriser le désir de tous les apprenants une fois qu'ils ont compris que c'est la meilleure manière d'apprendre (en jouant), être dans le jeu de la parole en langue d'apprentissage pour (être mieux), ensuite en dehors de la classe et en particulier quand ils seront au cœur de situations vécues où la langue d'apprentissage leur sera indispensable.

1-11-1- Les activités de la production et des stratégies:

1-11-1-1- La définition de stratégies de l'apprentissage:

Il existe parfois une certaine confusion concernant la définition de stratégies d'apprentissage et de stratégies de communication, le rôle de chacune est le lien entre les deux. Selon Faerch et Kasper: «*les stratégies de communication sont des plans potentiellement conscients utilisés par l'apprenant en vue de résoudre un problème de communication résultant d'un manque de ressource linguistique*». (Faerch et Kasper 1980 :60).

Les deux auteurs ont examiné les comportements d'apprenants en situation structurée et non structurée, c'est-à-dire (en situation d'apprentissage et en situation de communication).

Différentes étiquettes ont été utilisées pour définir la stratégie d'apprentissage et parmi celles-ci, nous retrouvons: «*une technique d'apprentissage, une démarche consciente, un plan d'action en vue de résoudre un problème, une habilité dont nous prenons conscience, etc. Aujourd'hui, nous s'entendons pour dire que les stratégies d'apprentissage sont des démarches conscientes mises en œuvre par l'apprenant pour faciliter l'acquisition, l'entreposage et la récupération ou la reconstruction de l'information* ». (Chamot et al, 1989 :4).

Elles s'incluent la production orale (expression ou parler) et la production écrite (écrire ou expression écrite).

1-11-1-2 La Production orale:

Dans les activités de production orale (parler) l'utilisateur de la langue produit un texte ou un énoncé oral qui est reçu par un ou plusieurs auditeurs. Parmi les activités orales nous trouvons, par exemple

- Les annonces publiques (renseignements, instructions, etc.).

- Les exposés (discours dans des réunions publiques, conférences à l'université, sermons, spectacles, commentaires sportifs, etc.).

Elles peuvent inclure, par exemple:

- De lire un texte écrit à haute voix.
- De faire un exposé en suivant des notes ou commenter des données visuelles (diagrammes, dessins, tableaux, etc.).
- De jouer un rôle qui a été répété.
- De parler spontanément.
- De chanter.

1-12- Les composantes de la langue:

La langue a beaucoup d'aspects qui sont considérés comme des composantes essentielles, selon la linguiste Sophie Moirand qui distingue les composantes qui implique la communication et qui sont:

1-12-1- La composante linguistique:

Règles syntaxiques, lexicales, sémantiques et phonologiques qui permettent de reconnaître ou de réaliser une grande variété de message.

1-12-2- La composante discursive:

La connaissance et l'utilisation de différents types de discours à adapter selon les différentes caractéristiques de toute situation de communication.

1-12-3- La composante référentielle:

La connaissance des domaines d'expérience et de référence.

1-12-4- La composante socioculturelle:

La connaissance et l'interprétation des règles du système culturel (normes sociales de communication). Analyser le rôle de ces différentes composantes de la compétence de communication dans la réception comme dans la production, permet d'instaurer des progressions et de mettre en place des activités d'utilisation (authentique) de la langue qui engagent les apprenants à mettre en œuvre leurs diverses connaissances. Cette conception de la langue comme outil de communication suppose une méthodologie qui s'appuie sur le postulat suivant : on apprend la grammaire de la langue en communiquant au lieu d'apprendre la grammaire avant de communiquer.

Après que nous avons montré les composantes de la langue, nous allons aborder l'orale comme l'une des compétences qui a un lien avec ces composantes.

1-13- L'orale:

L'oral précède toujours l'écrit et occupe une place prédominante dans les relations humaines. L'enfant parle dans sa langue maternelle bien avant de savoir tracer ses premières lettres. De même l'étranger qui foule un sol francophone se trouve immédiatement confronté à la langue orale, c'est pourquoi l'apprenant du FLE éprouve le besoin d'être rapidement capable de communiquer oralement ce qui suppose l'acquisition de compétences de compréhension et d'expression. Ces deux aspects de la compétence de communication sont en interaction incessante et continue.

- Les spécificités de l'oral:

Si l'on établit un parallèle avec l'écrit la première particularité de l'oral est son caractère éphémère. En effet lorsque nous sommes devant un texte, nous avons toujours la possibilité de le relire que ce soit pour le comprendre ou pour le modifier si l'on est en phase de production. Rien de tel à l'oral, certes dans une situation de communication de la vie courante nous pouvons faire répéter l'interlocuteur mais il n'est guère envisageable de le faire systématiquement ou trop fréquemment. Par contre s'il s'agit de comprendre une information diffusée à la radio, à la télévision ou par un haut-parleur dans le métro, une gare ou un aéroport; impossible de recourir à la répétition .De même lorsque nous nous exprimons il est difficile de se reprendre et de reformuler son énoncé jusqu'à ce qu'il soit correct. Parler de système oral veut dire tenir compte à la fois de plusieurs facteurs issus tant du discours émis que de la situation de communication dans laquelle il est émis, c'est-à-dire:

- Des conditions d'émissions et de réception spécifiques incluant les composantes physiques et visuelles de la situation de communication.
- Un discours syntaxique propre organisé avec des répétitions, des ruptures de constructions, des raccourcis, des hésitations etc.
- Un découpage en unités significatives linguistiques et extralinguistiques (groupes de souffle, phonèmes, mais aussi intonations, rythmes et pauses, etc.).
- L'existence de facteurs sonores porteurs de sens quant aux intentions communicatives ou indicateurs de la situation, comme les qualités de voix externes et situationnels (tendues, agressives, accélérées, ou posées, douces, etc.), les bruits externes et situationnels, les silences, mais également des brouillages ou des interférences.
- les traits de l'oralité:

Ces traits propres à l'oral des fonctions syntaxiques et sémantiques variées.

- les traits prosodiques:

Ce sont les pauses, les accents d'insistance, les modifications de la courbe intonative, le débit. Selon M.Leybre Peytard et J-L.Malandrain « *les pauses accordent quatre fonctions: une fonction (syntaxico-sémantique), les pauses opèrent des segmentations dans le discours , soulignant ainsi parfois son organisation syntaxique; une fonction (sémantique et argumentative), car elles peuvent produire des effets d'emphases sur certaines unités; une fonction (modalisante), car elles peuvent aider à comprendre l'attitude et l'état d'esprit du locuteur; une fonction (sémiologique) en contribuant à la reconnaissance d'une situation de communication donnée* ». (Leybre-Peytard M. & Malandrain J.-L, 1982 :21).

- le débit:

C'est la vitesse à laquelle l'orateur parle. Un débit lent, calme, confère de la gravité aux propos. Un débit précipité signifie agitation, nervosité, cependant la régularité trop respecté du débit engendre la monotonie. Varier les changements de vitesse stimule l'intérêt de l'auditeur.

- les pauses:

Les pauses et les silences sont des arrêts plus ou moins longs, ils constituent une sorte de ponctuation orale ce sont des moyens efficaces, quand ils sont maîtrisés pour retenir ou attirer l'attention défaillante.

S'il y a arrêt sur un point important: l'auditeur comprend que le point est essentiel.

S'il y a arrêt après question: l'auditeur comprend que quelqu'un doit prendre la parole.

S'il y a arrêt au milieu d'une phrase: l'auditeur regarde et cherche à comprendre ce qui se passe.

- l'accentuation, l'intonation:

Accentuer, c'est insister sur une syllabe, sur un mot. Mettre l'intonation c'est changer l'hauteur de la voix, en jouant sur ces deux éléments la personne traduit des sentiments. Par exemple: (nous pouvons prononcer un bonjour attendri, poli, enthousiaste, laissé etc. la personne exprime une puissance de conviction. Exemple: ce point est très (**intéressant**) ou (ce point est **très** intéressant).

- les liaisons et les enchainements:

Pour certains étrangers, notamment hispanophones il est difficile de percevoir la différence entre deux énoncés tels que (ils ont peut-être envie) et (ils sont peut-être en vie) (confusion [s] vs [z]).

- les hésitations, ruptures :

Il s'agit des hésitations, ruptures de constructions, constructions inachevées et reformulations liées à la linéarité de la chaîne parlée. Il est fréquent de commencer une phrase, de s'interrompre puis de la reprendre différemment. Par exemple "je pense que si... enfin nous pouvons dire que).

- Les interjections et mots de discours:

Ces sont des mots comme (ben, hein, euh, quoi, bof, ah).

- les parasitiques (bruits de fond):

De plus, nous n'avons pas toujours la chance de pouvoir s'entretenir dans une atmosphère calme, propice à la bonne réception de la parole ou encore à la concentration sur le discours de l'autre. Nombre de conversations ont lieu dans la rue, dans un café ou au restaurant et il faut tendre d'autant plus l'oreille et faire abstraction des bruits environnants. La plupart des méthodes du FLE tiennent compte de cet aspect de la situation de communication et proposent des activités d'écoute et de compréhension de type (micro-trottoir). Par des conceptions erronées sur l'acquisition et sur le processus de compréhension : nous pouvons constater une confusion entre l'apprentissage des différentes aptitudes, l'absence de précision des objectifs et des consignes.

L'objectif est par conséquent d'aider enseignants et apprenants à améliorer leurs pratiques, en donnant quelques conseils pour mettre en place une méthodologie d'apprentissage de la (CO) cohérente avec ce que l'on sait aujourd'hui du processus de compréhension. D'un point de vue pragmatique, la compréhension d'un message orale constitue un événement ancré dans une situation communicative qui par conséquent se caractérise par plusieurs éléments : (l'auditeur, son projet d'écoute, le(s) locuteur(s), finalement selon les observations, pendant les cours de (CO), ce qui nous amène à présenter les conseils pour apprendre à comprendre l'orale en (LE) qui sont cohérents avec cette théorie).

Pour bien distinguer entre l'expression orale ou écrite, nous devons présenter aussi l'expression écrite et ses caractéristiques :

1-14- L'expression écrite:

L'expression écrite est une discipline circonscrite, pas seulement dans l'espace et le temps du cours. La production d'une expression écrite, dans

toutes les mesures possibles exige l'imagination du destinataire et bien cibler le message. Ce n'est pas toujours facile d'où le caractère plus général, plus impersonnel que prend parfois ce type d'information. L'objectif de la compréhension écrite est donc d'amener les apprenants progressivement vers le sens d'un écrit, à comprendre et à lire différents types de texte.

Elle est un moyen d'action mis en œuvre par un émetteur sur un destinataire, le premier voulant produire un effet sur le second grâce à la langue. S'exprimer à l'écrit ne revient pas à écrire, mais à écrire pour. C'est la raison pour laquelle vous devez en tant qu'enseignant de français langue étrangère garder à l'esprit que les activités d'expression proposées aux apprenants doivent se trouver dans une situation de communication précise : définition du destinataire, de la fonction de la communication, du moyen de cette communication et des circonstances spatio-temporelles, sélectionnés de telle sorte que l'apprenant soit amené à utiliser ce qu'il aura appris antérieurement. Les apprenants doivent être formés à la production de tout type de texte authentique en français, qui pourraient exister tels quels dans la réalité sociale. S'exprimer, c'est chercher à combler un manque, chez le destinataire (à qui l'on donne une information) ou chez l'émetteur (qui demande une information).

Le destinataire ne connaît pas le contenu du message qu'il va recevoir. Il a certes la possibilité de le prévoir, d'anticiper, avec une plus ou moins grande précision, mais il demeure une part essentielle de découverte. Si l'on veut placer l'apprenant dans une situation de communication authentique, il conviendra de préserver cet enjeu de la communication : le déficit d'information. Donc, l'authenticité est à rechercher en expression écrite, par la mise en situation de la production. La communication se situe dans un cadre uniquement scolaire, puisque l'apprenant raconte une

historie, dans une copie destinée à son professeur, pour obtenir une bonne note. Situation de communication que l'élève ne rencontrera jamais hors de l'école, et dépourvue de tout objectif pratique. C'est donc par la mise en situation authentique que l'expression écrite pourra remplir son but : mettre l'apprenant dans une situation de communication déterminée à laquelle il devra apprivoiser son discours, conformément aux contraintes linguistiques, discursives et socioculturelles qu'elle contient. Nous comprenons dès lors que l'expression, située dans un contexte situationnel, ne peut être confondue avec la capacité à produire une phrase correcte dans un exercice de grammaire.

Nous notons une différence importante entre la communication orale et la communication écrite : celle-ci est différée, c'est-à-dire qu'expression et compréhension ne sont pas simultanées à l'écrit. La difficulté à l'écrit pour les apprenants sera d'adapter leur discours étant donné que nous ne nous exprimons pas de la même manière à l'écrit et à l'oral. Au fur et à mesure de l'apprentissage la longueur et la complexité des productions des apprenants progressera selon un ordre croissant. Dès la première production, il faut insister sur la structuration et la cohérence des textes.

Il est important de demander des productions correspondant à des besoins pratiques de la vie quotidienne. C'est pourquoi la forme épistolaire est l'une des premières introduites en production écrite. L'expression écrite ne peut être une activité gratuite, sans aucun sens ni but. La correction des erreurs n'est pas l'objectif des activités d'expression écrite. Lorsque les étudiants écrivent, c'est parce qu'ils ont une information à communiquer à quelqu'un, non pour qu'une personne tierce puisse corriger leurs erreurs.

Pour nous, nous adaptons l'outil de l'évaluation du cadre européen (CECR) comme un outil modèle et fidèle.

1-14-1- les niveaux de la Production écrite :

Cet outil consiste six niveaux, nous allons commencer par les plus avancés : C2,...etc.

C2 : L'apprenant de niveau C2 peut écrire des textes élaborés, limpides et fluides, exempts de calques de la langue maternelle, dans un style approprié et efficace, avec une structure logique qui aide le destinataire à remarquer les points importants.

C1 : L'apprenant de niveau C1 peut écrire des textes bien structurés sur des sujets complexes, en soulignant les points pertinents les plus saillants et en confirmant un point de vue de manière élaborée, par l'intégration d'arguments secondaires, de justifications et d'exemples pertinents pour parvenir à une conclusion appropriée.

B2 : L'apprenant de niveau B2 peut écrire des textes clairs et détaillés sur une gamme étendue de sujets relatifs à son domaine d'intérêt en faisant la synthèse et l'évaluation d'informations et d'arguments empruntés à des sources diverses.

B1 : L'apprenant de niveau B1 peut écrire des textes articulés simplement sur une gamme de sujets variés dans son domaine en liant une série d'éléments discrets en une séquence linéaire.

A2 : L'apprenant de niveau A2 peut écrire une série d'expressions et de phrases simples reliées par des connecteurs simples tels que (et), (mais), et (parce que).

A1 : L'apprenant de niveau A1 peut écrire des expressions et phrases simples isolées.

Selon la description du (CECR, 1991 :51).

L'intérêt de se reporter ainsi à ce tableau est de comprendre qu'en tant qu'évaluateur, nous ne nous référons pas à une norme absolue qui serait l'écrit idéal sans faute, mais à une norme qui prend en compte les stades de l'apprentissage. Il est donc important de construire vos grilles d'évaluation de production écrite en fonction de ce que vous êtes en droit d'attendre d'un apprenant ayant 60 heures de français (niveau A1) ou 160 heures (niveau A2).

1-14-2- l'évaluation de la production écrite:

La production écrite est omniprésente en évaluation, voire surreprésentée, et nous attachons beaucoup d'importance à l'acquisition d'une orthographe parfaite quand nous sommes enseignants étrangères du (FLE). Il faut rappeler que la langue française à la différence de bien d'autres langues romanes a un code orthographique écrit, qui reste figé par la pratique scolaire de la langue, et qui n'a pas beaucoup évolué contrairement à la langue orale. Même pour les locuteurs natifs, le code orthographique nécessite un long apprentissage.

Il est important de ne pas attacher trop d'importance à ces questions d'orthographe quand nous sommes enseignants de langue, en tout cas, de ne pas trop sanctionner ce type de fautes, car bien d'autres critères en production écrite doivent être pris en compte lors d'une évaluation, avant l'orthographe lexicale ou grammaticale. La production écrite est une compétence difficile pour n'importe quel apprenant, d'autant qu'il a dû

déjà se familiariser avec un alphabet écrit qui n'est guère son référent premier. Il est primordial d'envisager les six niveaux en production écrite (selon le CECR), et de se rendre compte de ce que l'on est en droit d'attendre des apprenants, afin de leur proposer des exercices de production adéquats.

1-14-3- la définition et les objectifs de la compréhension écrite:

La compréhension de documents écrits est liée à la lecture. Lire en langue maternelle revient à pratiquer pour son plaisir ou son travail des techniques de lecture, apprises le plus souvent à l'école. En FLE, la lecture vise plusieurs compétences :

- Une compétence de base : qui vise à saisir l'information explicite de l'écrit.
- Une compétence intermédiaire : qui vise à reconstituer l'organisation explicite du document.
- Une compétence approfondie : qui vise à découvrir l'implicite d'un document écrit.

Le premier objectif de cette compétence n'est donc pas la compréhension immédiate d'un texte, mais l'apprentissage progressif de stratégies de lecture dont la maîtrise doit à long terme, permettre aux apprenants d'avoir envie de lire de feuilleter un journal ou de prendre un livre en français. Les apprenants vont acquérir petit à petit les méthodes qui leur permettront plus tard de s'adapter et de progresser dans des situations authentiques de compréhension écrite. Les séquences de compréhension écrite se déroulent sous forme d'activités qu'il est important de réaliser

très régulièrement, afin de pousser les apprenants à acquérir des réflexes, qui aident à la compréhension.

L'apprenant doit être capable progressivement de comprendre de qui ou de quoi nous parlons, de tirer des informations ponctuelles, mais aussi de retrouver les enchaînements de l'écrit (causalité, conséquence, enchaînement chronologique...), de maîtriser les règles principales du code de l'écrit (les accords, les types de phrase, les formes verbales), et enfin de dégager le présupposé d'un énoncé, quand il a acquis une très bonne connaissance de la langue. Tout comme en compréhension orale, l'élève découvrira grâce au texte, du lexique, des faits de civilisation, des éléments de grammaire, de structures, qui vont l'amener à s'enrichir. L'explication de ces difficultés réside essentiellement dans l'approche linéaire de la compréhension, qui procède par accumulation de significations, sans perspective globale. Ainsi, placé devant un document écrit, l'apprenant attaque aussitôt sa lecture à la première ligne du texte et progresse mot à mot, sans mettre en rapport texte et paratexte, sans chercher préalablement une compréhension globale du document.

Les activités de compréhension dans la classe du FLE viseront donc à substituer à un comportement passif, une attitude active de découverte, grâce à la mobilisation de techniques appropriées auxquelles sera formé l'apprenant et qu'il pourra appliquer ensuite à toute situation de compréhension, voire transférer à des activités similaires dans sa langue maternelle.

2- la définition de l'évaluation :

L'évaluation est un aspect incontournable de la construction d'un cours, La conception que nous avons de l'évaluation et de la progression donne image de la compétence que l'on entend d'un étudiant, si elle est conçue comme une compatibilité des fautes de l'étudiant, elle ne se devrait pas s'appeler (évaluation), mais (contrôle linguistique), le contrôle ne donne en aucun cas la mesure des capacités de l'étudiant qui ne peuvent être évaluées qu'en termes de savoir-faire. Concevoir l'évaluation signifie très précisément concevoir quels aspects des compétences seront évalués à l'oral et à l'écrit, comment, quand et par quel procédé chaque aspect de la compétence sera quantifié.

Selon le (CECR) : « *L'évaluation est un Processus qui consiste à recueillir un ensemble d'informations pertinent, valides et fiables et à examiner le degré d'adéquation entre cet ensemble d'informations et un ensemble de critères adéquats à l'objectif fixé en vue de prendre une décision* ». (CECR, 1991 :60).

Nous entendons évaluation, au sens d'évaluation de la mise en œuvre de la compétence de la langue. Tout teste de langue est une forme d'évaluation. Elle est un terme plus large que contrôle tout contrôle est une forme d'évaluation mais dans un programme de langue, la compétence de l'apprenant n'est pas la seule chose évaluée par exemple la rentabilité de certains matériels pédagogies ou méthodes le type et la qualité du discours effectivement produit, la satisfaction de l'enseignant et celle de l'apprenant, l'efficacité de l'enseignant,...etc.

2-1- les typologies de l'évaluation :

Chaque type d'évaluation est lié à une finalité particulière et vise à répondre à des objectifs spécifiques, à un moment particulier dans un processus d'apprentissage des langues. L'évaluation possède trois grands types essentiels et qui sont :

2-1-1- l'évaluation diagnostique :

Pratiquée au début d'une période d'apprentissage (année, semestre...), l'évaluation diagnostique remplit différentes fonctions. Elle permet de faire le point sur les connaissances acquises, ainsi elle est l'occasion pour l'apprenant de mobiliser ses connaissances. Ce type d'évaluation donne à l'enseignant une image précise de chaque élève, favorisant une pédagogie aussi individualisée que possible. Elle offre aussi aux décideurs politiques une image faible du système éducatif puisque tous les élèves scolarisés y sont soumis.

Elle peut fournir des indications pronostiques sur les progrès possibles et les orientations probables de l'apprenant. Enfin, c'est un des moyens pour l'évaluateur et les évalués de faire connaissance. Elle est effectuée pendant l'apprentissage, elle informe l'enseignant et l'apprenant, en permettant en somme au professeur d'adapter son enseignement .

2-1-2- L'évaluation formative :

La perspective de l'évaluation formative est dans l'enseignement général plus un guide pour l'action pédagogie qu'une réalité quotidiennement réalisée tant il est difficile de changer les habitudes solidement ancrées.

Elle a été définie selon le (CECR) comme : « *un processus continu qui permet de recueillir des informations sur les points forts et les points faibles. L'enseignant peut les utiliser pour l'organisation de son cours et les renvoyer aussi aux apprenants, L'évaluation formative peut être utilisée souvent au sens large afin d'y inclure l'information non quantifiable fournie par des interrogations et des entretiens* ». (CECR, 1991 :141).

Elle a pour but de guider l'apprenant, de situer ses difficultés et ses points forts, de lui faire découvrir des procédures pour s'améliorer. Elle guide également l'enseignant par un retour sur ses objectifs .elle fait de l'évaluation un instrument de l'apprentissage et s'appuie, par exemple sur des grilles d'autoévaluation. Elle conduit à établir un contrat pédagogiques clair par lequel les apprenants informés et s'approprient les objectifs d'apprentissage. La force de l'évaluation formative est de se donner pour but l'amélioration de l'apprentissage. Sa faiblesse est inhérente à la métaphore du feed back. Un certains nombre de techniques peuvent être utilisées pour la formation à la prise de conscience mais l'un des principes de base est de comparer l'impression (c'est-à-dire ce que l'on se dit capable de faire sur une liste de contrôle) avec la réalité c'est-à-dire (par exemple écouter un document du type de ceux de la liste de contrôle et voir si nous le comprenons réellement. Dialange met en relation l'auto-évaluation de la performance avec cette manière de faire une autre technique importante consiste à analyser des échantillons de travaux de l'apprenant et d'autres et de l'encourager à acquérir son propre métalangage relatif aux aspects de la qualité et avec lequel il puisse identifier ses points forts et ses points faibles et définir pour lui-même de manière autonome, un contrat d'apprentissage.

La plus part du temps, l'évaluation formative ou diagnostique opère à un niveau très détaillé des points de langue ou des habiletés récemment enseigné ou à venir dans un futur proche. Pour l'évaluation diagnostique il faudrait se référer à la spécification particulière qui serait pertinente (Waystage, Niveau Seuil, etc.).

Des grilles composées de descripteurs qui définissent des aspects différents de la compétence à différent niveaux peuvent cependant s'avérer utiles pour le feed back formatif d'une évaluation d'expression orale.

2-1-3- L'évaluation sommative :

Le (CECR) a défini aussi l'évaluation sommative comme : « *contrôle les acquis à la fin du cours et leur attribue une note ou un rang, il ne s'agit pas forcément d'une évaluation de la compétence. En fait l'évaluation sommative est souvent normative, ponctuelle et test le savoir* ». (CECR, 1991 :141).

Cette évaluation fait le bilan des acquisitions sur une séquence complète d'apprentissage, c'est-à-dire (sur un ensemble de séances consacrées à des acquisitions précises, cette séquence se propose d'atteindre un objectif précis), elle permet de classer et sélectionner les apprenants. Elle est l'occasion de la délivrance éventuelle de certifications et de diplôme.

2-2- Les concepts fondamentaux pour l'évaluation:

Il y a des concepts qui sont considérés comme fondamentaux pour traiter l'évaluation et qui sont: (la validité, la fiabilité et la faisabilité ou praticabilité). Il est utile dans le cadre de l'évaluation d'avoir une vue d'ensemble sur ce que l'on entend par ces termes, leur lien et en quoi ils sont pertinent pour un cadre commun de référence.

- La validité:

Il est le concept dont traite le cadre de référence. La procédure d'un teste ou d'une évaluation peut être considérée comme valide dans la mesure où l'on peut démontrer que ce qui est effectivement teste (le constructif) est ce qui dans le contexte donné, doit être évalué et que l'information recueille donne une image exacte de la compétence des candidats en question.

- La fiabilité:

D'un autre côté est un autre terme technique, c'est la mesure selon laquelle nous trouverons le même classement des candidats dans deux passations réelles ou simulées des mêmes épreuves. En fait, la fiabilité est l'exactitude des décisions prises en fonction d'une norme, cette exactitude dépendre de la validité pour le contexte d'une norme donnée par exemple (niveau B1), il dépendra également de la validité des critères utilisés pour prendre les décisions ainsi que de celle des procédures selon lesquelles nous les mettons en œuvre. Si deux régions ou deux organismes différents utilisent des critères rattachés aux mêmes normes afin de documenter leurs décisions d'évaluation pour la même habilité, ou si les normes elles mêmes sont valides et appropriées aux deux contextes en question et si elles sont interprétés sans exception dans la conception des épreuves d'évaluation et l'interprétation des

performances alors les résultats des deux systèmes seront en corrélation une procédure ou démarche d'évaluation se doit aussi d'être pratique, faisable.

- La faisabilité:

Se définie comme un point essentiel de l'évaluation de la performance, le cadre de références vise à fournir des éléments de références et non outil pratique d'évaluation il se doit d'être aussi complet que possible mais tous ses utilisateurs seront sélectifs ça-veut-dire l'utilisateur d'un schéma opérationnel simplifié qui regroupe des catégories séparées dans le cadre de référence.

Nous allons présenter le cadre européen commun de référence pour éclairer son but essentiel concernant dans l'apprentissage langues étrangères :

2-3- Le cadre de référence en tant que ressource pour l'évaluation :

Le cadre européen commun de référence offre une base commune pour l'élaboration de programme de langues vivantes, des référentiels, d'examens, de manuel, etc. En Europe, il décrit aussi complètement que possible ce que les apprenants d'une langue doivent apprendre afin de l'utiliser dans le but de communiquer, il énumère également les connaissances et les habiletés qu'ils doivent acquérir afin d'avoir un comportement langagier efficace. La description englobe aussi le contexte culturel qui soutient la langue, nous pouvons dire que le cadre de référence définit les niveaux de compétence qui permettent de mesurer le progrès de l'apprenant à chaque étape de l'apprentissage et à tout moment de la vie. Il est conçu pour que soient surmontées les difficultés de

communication rencontrées par les professionnels des langues vivantes et qui proviennent de la différence entre les systèmes éducatifs. Le cadre donne des outils aux administratifs, aux concepteurs de programme, aux enseignants, à leurs formateurs, aux jurys d'examens, etc.

Pour réfléchir à leur pratique habituelle afin de situer et de coordonner leurs efforts, de garantir qu'ils répondent aux besoins réels des apprenants dont ils ont la charge. Il améliorera la transparence des cours, des programmes et des qualifications, favorisant ainsi la coopération internationale dans le domaine des langues vivantes. Donner des critères objectifs pour décrire la compétence langagière, facilitera la reconnaissance mutuelle des qualifications obtenues dans des contextes d'apprentissage divers et en conséquence, ira dans le sens de la mobilité en Europe. Le choix pour le cadre d'une présentation taxinomique constitue à coup sûr une tentative pour traiter la grande complexité du langage humain en découplant la compétence langagière selon ses différentes composantes.

Ceci nous renvoie à des problèmes psychologiques et pédagogiques, d'importance de la communication met tout l'être humain en jeu. Les compétences isolées et classifiées se combinent de manière complexe pour faire de chaque individu un être unique. L'objectif essentiel de l'enseignement des langues est de favoriser le développement harmonieux de la personnalité de l'apprenant et de son identité en réponse à l'expérience enrichissante de l'altérité en matière de langue et de culture. Il se considère aussi comme le résultat d'une recherche menée pendant plus de dix ans par des linguistes de renom dans les 41 Etats membres du conseil de l'Europe. Les projets qui ont précédé ce résultat final ont été soumis à une large consultation, il constitue une approche totalement nouvelle et très détaillée de la description et de l'étalonnage de

l'utilisation de la langue et des différents types de connaissances et de compétences que cette utilisation requiert.

3-2- la Présentation des niveaux communs de référence :

L'élaboration d'un ensemble de points de référence communs ne limite en aucune façon les choix que peuvent faire des secteurs différents, relevant de cultures pédagogiques différentes, pour organiser et décrire leur système de niveaux. Nous pouvons aussi espérer que la formulation précise de l'ensemble de points communs de référence, la rédaction des descripteurs, se développeront avec le temps, au fur et à mesure que l'on intègre dans les descriptions l'expérience d'Etats membres et des organismes compétents dans le domaine. Selon le CECR qui a définit les différents niveaux des compétences d'une façon détaillée à chaque niveau et qui présent six niveaux comme il est expliqué ci-dessous:

- Niveau introductif ou découverte
- Niveau intermédiaire ou de survie
- Niveau seuil.
- Niveau avancé ou indépendant
- Niveau autonome ou de compétence opérationnelle effective.
- La maîtrise.

Si nous observons ces six niveaux, nous constatons toutefois qu'ils correspondent à des interprétations supérieures ou inférieures de la division classique en (niveau de base, niveau intermédiaire et niveau avancé).

En tant que l'axe de notre étude se constitue sur le niveau(B1), nous allons définir les niveaux de compétences comme il est détaillé au (CECR) pour montrer les compétences nécessaires afin d'en maîtriser:

Utilisateur Expérimenté	C2	Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances des sens en rapport avec des sujet complexes.
	C1	Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites, peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.
Utilisateur Indépendant	B2	Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualités exposer l'avantage et les inconvénients de différentes possibilités.
	B1	Peut comprendre le point essentiel quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêts. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.

Utilisateur Elémentaire	<p>A2 Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.</p>
	<p>A1 Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant - par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. - et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.</p>

Niveaux communs de compétences- échelle globale. (Cadre Européen Commun de Référence, 1991 : 65).

3-1- Profil du public choisi pour l'expérimentation

Le français s'enseigne à l'Université du Soudan à la faculté des langues au département de français qui a commencé à recevoir des apprenants en 2000.

Au préalable, nous avons dit que cette université a commencé enseigner le français depuis 2000, au sein de sa faculté des langues. Les apprenants se spécialisent en français dès la première année. La méthode utilisée est la (connexion), cette université délivre le (B.A) général (la licence en français), à ses apprenants au bout de quatre ans (selon le système adopté dans les universités soudanaises, il faut passer quatre ans au minimum pour avoir un diplôme équivalent à la licence en français (Bachelor), certaines universités exigent une cinquième année pour obtenir ce qui est appelé (degré d'honneur).

Le public que nous avons choisi pour cette expérience était formé des apprenants de troisième année à l'université du Soudan, faculté des langues, département de français. Ces apprenants ayant suivi des cours de français langue étrangère au département de français, faculté des langues.

Ils ont une langue commune, c'est l'arabe qui est leur langue maternelle, mais pour certains d'eux, ont d'autres langues maternelles comme (Mahas, For, Nouba), etc. Cette langue constitue donc, soit une deuxième langue pour les unes, soit une troisième langue pour les autres. Certains ont étudié le français à la première et à la deuxième année de l'école secondaire, surtout ceux ressortissants de l'Etat de Khartoum où il y a des dispositifs suffisants pour enseigner cette langue (enseignants, manuels, etc.). Le choix de la langue française comme domaine de spécialité pourrait être influencé par l'intervention de famille ou la politique d'admission aux universités soudanaises, mais un nombre considérable d'apprenants choisit le français volontairement et pour des raisons personnelles.

3-2- Le Matériel

Dans cette université, la méthode utilisée est (**Le connexion**), ses apprenants passent quatre ans pour avoir un diplôme équivalent à la licence en français (Bachelor). La méthode utilisée qui contient: la méthode et l'expression écrite et orale, la grammaire, la phonétique, et les activités : dicté, et les exercices écrits, oraux, d'écoute et la pratique de la langue avec ensembles par groups pour apprendre la communication en langue française.

Cette méthode comptabilise trois niveaux: élémentaire, intermédiaire, avancé. Elle permet de couvrir entre 400h et 500h d'enseignement. La structure et l'organisation de l'apprentissage dans cette méthode sont inspirées du cadre européen pour l'enseignement des langues étrangères.

3-3- Le public visé

Dans ce passage, en effet, notre public visé, sont les apprenants de troisième année qui étudient la langue française à l'université du Soudan, faculté des langues, département de français. D'abord, Nous allons présenter les apprenants de troisième année à l'Université du Soudan, au département de français, mais ce qui nous intéresse dans ce travail sont les matières de français. De manière précise celles qui concernent l'expression orale.

Les apprenants sont âgés entre **19** et **23** ans de sexes mixtes.

3-4- Le corpus

Notre corpus se constitue de trois parties selon le niveau (DELF B1), qui concernent l'expression orale.

Nous avons testé ces apprenants, et nous avons présenté un test qui comprend trois parties.

Notre objectif est de savoir produire l'expression orale. Le test est basé sur l'expression orale, en divisant en trois niveaux et qui sont le niveau : (lexical, morphosyntaxique et phonologique).

Le jour du test, les apprenants qui l'ont passé, étaient **20** étudiants du nombre total de **80** étudiants.

Le test s'est passé au sein de l'université du Soudan, dans le bureau de français, nous leur avons demandé de suivre les consignes qui ont concerné trois parties, notre test et le temps consacré pour le travail qui ne devrait pas dépasser 20 MINUTE. Ce test est présenté en trois jours qui sont le (24-25-29/8/2016, entre 2h et 3h), en abordant six échantillons dans le premier jour pour réaliser cette étude parce que il n'y avait pas de salles disponibles et nous considérons que c'est l'un des problèmes qui nous a affronté au début de notre travail, puis grâce au chef du département du français qui a bien coopéré avec nous, elle nous a vidé son bureau afin que cette étude soit parfaitement accompli, ainsi l'une des matières utilisée est un téléphone portable d'une bonne qualité de catégorie (Galaxie S III) qui nous parvient de bien enregistrer.

Le deuxième jour a lieu le jeudi (25 Aout 2016 De 1h:10 d'après midi à 3h:moins le quart), mais cette fois nous étions obligé de nous déplacer du bureau à cause des examens de l'expression orale qui sont affilés au département, nous avons choisi l'une des salles de la faculté des langues qui est (CR13) située au premier étage pour commencer le travail à (1h:10 à 3h :00), cette fois nous avons pu examiner un grand nombre d'apprenants grâce de la salle qui était très calme, bien climatisée et lumineuse, la chose qu'il nous donne une bonne qualité pour l'enregistrement et nous avons pu réaliser dix échantillons ce qu'elle nous parvient aussi de terminer rapidement d'une manière formidable, la différenciation des niveaux entre les examinés était également l'une des causes de la réussite de cette étude à ce jour-là. Nous étions également

obligé de retarder les quatre examinés résiduelles à cause des conditions en dehors de notre volonté qui sont les examens de département du français pendant les deux jours précédent (Samedi/Dimanche) pour recommencer le Lundi avec les quatre examinés résiduelles au bureau du département du français à partir d'elles nous avons pu d'obtenir des remarques qui vont aborder à des solutions utiles pour les apprenants. Finalement, nous avons ramassé le test pour analyser les résultats du ce test (le **corpus** du notre recherche), sous l'objectif de savoir produire l'expression orale sous trois niveaux essentiels qui sont: (lexique, morphosyntaxe et phonologie).

3-5- les critères d'analyse:

Tout d'abord, pour pouvoir analyser le corpus sur lequel est basée cette recherche, nous avons mis l'accent sur vingt copies du test, et nous allons analyser la production orale qui se divise en trois niveaux (lexical, morphosyntaxique et phonologique). Sur lesquelles nous avons fait un test et à partir de ce test, nous allons enlever certains exemples pour les analyser, en dépendant de certains sigles des termes que nous utilisons souvent dans cette analyse:

COPIE = C.

QUESTION = Q

Numéro = N.

Les critères que nous allons suivre, en se reposant essentiellement sur la production orale qui se divise en trois niveaux : lexical, morphosyntaxique et phonologique qui réfèrent aux axes théoriques que nous avons présentés dans le premier chapitre et deuxième chapitre.

3-6- la présentation et analyse des résultats

Dans ce passage, nous allons, d'une part, présenter les résultats de l'analyse des copies recueillies de notre public visé et d'autre part, nous allons les analyser aux niveaux (lexical, morphosyntaxique et phonologique), à partir de travail de ces apprenants, en essayant de vérifier l'hypothèse de départ de cette recherche.

3-7- Ce tableau montre les points des apprenants.

Numéro de copie	Les points obtenus par l'apprenant	Total
1	21	25
2	19.5	25
3	18.5	25
4	18.5	25
5	17	25
6	17	25
7	16.5	25
8	16	25
9	15	25
10	15	25
11	14.5	25
12	14.5	25
13	14.5	25
14	13.5	25
15	12.5	25
16	13	25
17	13	25
18	11.5	25
19	11.5	25
20	5	25

Dans ce tableau ci-dessus, qui contient trois colonnes: la première colonne de gauche contient le chiffre indiquant le numéro de la copie de

l'étudiant, tant que la deuxième colonne au centre contient le nombre des Points obtenus par les apprenants et la troisième colonne à droite contient le nombre des points total exigés au commencement dans la consigne.

D'abord, nous constatons, d'une part, que la plupart des étudiants, ont réussi et ont obtenu la moitié de points, d'autre part nous constatons qu'il y a deux copies qui ont obtenu une bonne note par rapport aux autres notes.

Il y a trois copies qui n'ont pas pu réussir car leur niveau est faible.

Dans la partie qui suit, nous allons présenter une analyse qualitative où nous illustrons chaque point parmi les trois niveaux dans des exemples tirés des copies d'apprenants.

Si certains étudiants ont produit des expressions orales acceptables du point de vue de lexical, morphosyntaxique, phonologique. D'autres ont par contre produit des expressions orales qui constituent beaucoup de fautes. Il faut préciser presque 11% de copies ont une note supérieure de 80 points qui caractérisent par une qualité d'expression orale acceptable. Ensuite, environ 32% des copies seulement, montrent une note supérieure de 50 points et un niveau à peine passable.

Par contre, la majorité des copies, 56% du nombre total, sont défectueuses car elles contiennent beaucoup de fautes (de lexical, morphosyntaxique, phonologique, d'orthographe, etc.) qui les rendent de mauvaise qualité.

Dans la partie qui suit, nous allons présenter une analyse qualitative où nous illustrons chaque point dans des exemples tirés des copies d'étudiants.

Nous allons dans ce passage analyser les copies selon les niveaux (lexical, morphosyntaxique et phonologique) :

3-8- l'analyse des résultats

Tout d'abord, nous allons analyser ce test en s'appuyant sur les trois niveaux (lexical, morphosyntaxique et phonologique), pour montrer le pourcentage de chaque apprenant.

-Au niveau lexical :

Ce tableau montre les notes obtenues par les apprenants au niveau lexical.

Numéro de copie	Les notes obtenues par les apprenants	Total
1	8	8,3
2	8	8,3
3	8	8,3
4	8	8,3
5	6	8,3
6	8	8,3
7	6	8,3
8	8	8,3
9	8	8,3
10	6	8,3
11	7	8,3
12	6	8,3
13	6	8,3
14	6	8,3
15	8	8,3
16	4	8,3
17	4	8,3
18	6	8,3
19	5	8,3
20	2	8,3

Ce tableau ci-dessus, montre les points obtenus par les apprenants au niveau lexical. Et aussi il se compose de trois colonnes : la première colonne contient les numérotations de copie, la deuxième colonne

contient les degrés des apprenants et la troisième colonne contient le degré total de niveau lexical.

Prenant certaines copies pour montrer ce niveau lexical:

En copie 1, question 1, au niveau lexical, nous avons remarqué que l'apprenant a obtenu les points total, car, son niveau lexical est très fort. Et aussi il peut parler de soi avec une certaine assurance en donnant informations raisonnables et explications relatives à ses centres d'intérêt. De plus, il peut aborder sans préparation un échange sur un sujet familier avec une certaine assurance.

En copie 4, question 1, en ce qui concerne le niveau lexical de cet apprenant nous avons constaté que son niveau lexical est très faible à cause de manque de vocabulaire insuffisant pour s'exprimer sur des sujets courants. Egalelement, il n'a pas pu parler de soi avec une assurance. Il n'a pas pu donc s'exprimer une pensée complexe.

En copie 18, question 1, le niveau lexical de cet apprenant est faible car il n'a pas pu s'exprimer de soi et aussi il n'a pas possédé de vocabulaire suffisant.

En copie 9, question 1, le niveau lexical qui concerne cet apprenant est moyen car il a pu s'exprimer de soi mais il avait certaines fautes lexicales pour cela il a marqué ce point moyen.

- Au niveau morphosyntaxique

Ce tableau montre les points au niveau morphosyntaxique

Numéro de copie	points obtenus par les apprenants	Total
1	6	8,3
2	5	8,3
3	5	8,3
4	5	8,3
5	4	8,3
6	4	8,3
7	5	8,3
8	4	8,3
9	4	8,3
10	5	8,3
11	4	8,3
12	3,5	8,3
13	4,5	8,3
14	4	8,3
15	4	8,3
16	4,5	8,3
17	5	8,3
18	3,5	8,3
19	4	8,3
20	2	8,3

Ce tableau ci-dessus, montre les points des apprenants au niveau morphosyntaxique. Et aussi se combine de trois colonnes : la première colonne contient les numérotations de copie, la deuxième colonne contient les degrés des apprenants et la troisième colonne contient les points totaux au niveau morphosyntaxique.

Nous allons analyser certaines copies de ce niveau là:

Dans la copie 10, question 2, nous avons remarqué que l'apprenant a pu réussir car son niveau morphosyntaxique est moyen surtout dans la structure de la phrase simple qui est considérée la base de la grammaire.

Dans la copie 14, question 2, en ce qui concerne ce niveau là, l'apprenant est faible car il est influencé par la langue maternelle et il avait un problème au niveau de la structure de la phrase (simple/ complexe).

Dans la copie 3, question 2, le niveau morphosyntaxique de cet apprenant est très fort car il avait la capacité de produire la phrase simple d'une manière parfaite. Et aussi il a pu produire une expression orale excellente.

Dans la copie 20, question 2, nous avons remarqué que cet apprenant est très faible au niveau morphosyntaxique à cause de manque de savoir la structure de la phrase simple et complexe.

Dans la copie 7, question 2, le niveau morphosyntaxique de cet apprenant est très fort car il a maîtrisé la structure de la phrase simple. Et aussi il a pu suivre les règles grammaticales de la phrase simple et complexe.

- Au niveau phonologique

Ce tableau montre les points obtenus par les étudiants à la troisième partie :

Numéro de copie	points obtenus par les apprenants	Degré total
1	7	8,3
2	6,5	8,3
3	5,5	8,3
4	5,5	8,3
5	7	8,3
6	5	8,3
7	5,5	8,3
8	4	8,3
9	4	8,3
10	4	8,3
11	3,5	8,3
12	4	8,3
13	4	8,3
14	3,5	8,3
15	3	8,3
16	4	8,3
17	4	8,3
18	2	8,3
19	1,5	8,3
20	1	8,3

Ce tableau ci-dessus, montre les notes des apprenants au niveau phonologique. Et aussi il englobe trois colonnes: la première colonne contient les numérotations de copie, la deuxième colonne contient les degrés des apprenants et la troisième colonne contient le degré total de niveau phonologique.

En choisissant certaines copies qui concernent ce niveau là pour montrer le niveau de certains apprenants (faible, moyen et fort).

Dans la copie 5, question 3, il nous montre que la capacité de cet apprenant dans la maîtrise du système phonologique est fort car il a pu prononcer clairement les mots et il a marqué le degré total de cette question là.

Dans la copie 6, question 3, le niveau phonologique de cet apprenant est moyen car il avait un peu de difficulté au niveau de prononciation des mots.

Dans la copie 17, question 3, en ce qui concerne le niveau phonologique de cet apprenant est faible à cause de difficulté de la prononciation des mots.

Dans la copie 11, question 3, nous avons remarqué que cet apprenant a réussi et marqué une bonne note car il avait un bon niveau au système phonologique.

Selon l'analyse nous avons remarqué que le point de faiblesse de la plupart des apprenants réside dans l'utilisation de deux niveaux essentiels qui sont le niveau phonologique et celui morphosyntaxique qui présentent l'axe essentiel à produire des phrases correctes pendant l'expression orale.

3-9- le bilan d'analyse

Selon les expressions orales des apprenants de la troisième année de l'université du Soudan des sciences et technologie, nous avons remarqué que presque 60% des étudiants ont réussi à produire une expression orale qui contient les trois niveaux (lexical, morphosyntaxique et phonologique, car l'expression orale est compréhensible par contre, les autres 40% des étudiants n'ont pas suivi les règles et les étapes de la production orale. Et les copies se caractérisent de beaucoup de fautes.

Les résultats obtenus montrent que les étudiants rencontrent beaucoup de difficultés à produire une expression orale.

Certaines difficultés concernent d'orthographe grammaticales, l'utilisation des temps verbaux et la maîtrise du système phonologique. D'autres difficultés concernent de la construction des éléments de la phrase simples ou la mauvaise application d'une règle grammaticale. Egalement, d'une part, au niveau lexical, la plupart des apprenants n'ont pas pu présenter le sujet visé par une manière simple et compréhensible. D'autre part, les autres n'ont pas possédé du vocabulaire suffisant pour exprimer le sujet visé.

Puis au niveau morphosyntaxique nous avons remarqué que la majorité des apprenants n'ont pas maîtrisé la structure de la phrase simple et les phrases complexes les plus courantes, avec une nette influence de la langue maternelle, ça veut-dire l'influence réside (dans la prononciation des mots nasalisés, et les mots qui ont des voyelles enchaînées).

Enfin, au niveau phonologique presque tous les apprenants ont des difficultés claires par rapport la prononciation des mots qui contiennent des longues syllabes, car ils n'ont pas pu relier une série d'éléments en un discours assez claire pour être suivi sans difficulté la plupart du temps.

Conclusion générale:

Cette étude a identifié le rôle de l'expression orale dans la communication en langue française, il a identifié également les stratégies de l'apprentissage de cette compétence. Mais nous avons affronté certaines difficultés qui sont par exemple : (Le manque de références et le repérage des documents pour commencer à rédiger la recherche et ainsi l'analyse des donnés nous a posé une grande difficulté dans la disponibilité des étudiants pour les tester, c'étais aussi difficile à trouver une salle libre.

L'objectif principal de cette étude est de découvrir les difficultés de l'expression orale chez les apprenants du FLE de l'université du Soudan de Science et de Technologie – 3^{ème} année. Le choix d'échantillons de cette étude est lié de l'observation tangible en classe du FLE et des remarques claires et directes de difficultés de l'expression orale chez les apprenants, selon les formulaires que nous avons préparé un test selon le niveau (DELF, B1) pour détecter les difficultés et découvrir les points de faiblesse qui présentent un obstacle réel dans la maîtrise de cette compétence en ayant aussi des solutions efficaces pour ce cas. Sachant que la maîtrise des langues dépend sur la maîtrise des quatre compétences qui se considèrent la base de l'apprentissage de n'importe quelle langue, mais certains étudiants affrontent des difficultés réelles qui leur privent de communiquer avec les autres, ainsi à cause de ces difficultés ce n'était pas facile à certains apprenants de pouvoir maîtriser ses compétences. L'une de ces difficultés est un problème psychologique naturel qui est (la peur) chez la plupart d'apprenants malgré le vocabulaire suffisant et qui leur prive de ne pas parler ou exprimer en français devant les autres.

Pour réaliser ce travail nous avons adopté une méthode analytique et descriptive qu'il nous a fait arriver à des remarques claires et qui ont été relevées pendant le test et l'analyse.

Les résultats de cette recherche pour lesquels nous sommes parvenus impliquent :(l'influence de la langue maternelle qui était très claire chez les apprenants du FLE, les apprenants manquent du vocabulaire suffisant qui leur permet d'exprimer leurs idées facilement et également les apprenants n'arrivent pas à bien produire des phrases simples d'une manière claire. Ils avaient mal prononciation aussi au niveau phonologique.

Nous pouvons dire que l'interférence des langues et des dialectes au Soudan affilait l'apprentissage des langues étrangères. En plus l'expression orale n'a pas un statut défini à l'université du Soudan, ainsi la manière théorique de l'apprentissage de l'oral et l'aspect communicatif, l'objet qui conduit au manque de la compréhension et l'interaction entre l'enseignant et l'apprenant, au long de la durée de l'épreuve nous avons constaté plusieurs remarques qui semblent communes chez la majorité d'apprenants.

Ce qu'il est remarqué aussi les apprenants prennent beaucoup de pauses comme (Euh, Beuh,...), c'est-à-dire les syllabes ne sont pas enchainées correctement ainsi certains apprenants avalent les mots pendant la conversation d'une manière effrayante).

Pour résoudre ce problème le chercheur recommande de :

- Adopter le système de l'évaluation de l'expression orale du CECR pour une évaluation adéquate pour tout le monde.
- Harmoniser les méthodes utilisées dans l'apprentissage de l'expression orale aux universités soudanaises.
- Développer les méthodes d'enseignement de l'oral.
- Former les enseignants au niveau de la phonétique pour enseigner et corriger la prononciation.
- Préparer des laboratoires audiovisuels bien qualifiées pour changer la manière traditionnelle de l'enseignement de l'expression orale.
- Etablir des cours pratiques en dehors de la classe.
- Organiser des concours pour évaluer le niveau des apprenants à l'oral.
- Donner les chances aux apprenants pour s'exprimer librement.

Bibliographie:

- Baril. Denis, 2008, *Techniques de l'expression écrite et orale*, *Dalloz, Sirey, Paris*.
- Barthes.R, 1962, *Le grain de la voix*, *Larousse bordas. Paris*.
- Charles. R, William. C, 1980, *Repères pratique*, *Nathan*.
- Chaurand. Jacques, 1985, *histoire de la langue française*, *Hachette*.
- Desmond. Fabienne, Ferchaud Françoise & Godin. Dominique, 2008, *enseigner le FLE pratique de classe*, *Belin*.
- Germain. Claude & Cornaire. Claudette, 1998, *didactique des langues étrangères*, *CLE international*.
 - Le Lay. Yann, 1997, *savoir rédiger*, *Paris, Larousse Bordas*.
 - Ruhlen.Merit, 1997, *l'origine des langues*, *paris, Débat belin*.
- Siouffi Gille & RAEMDONC Dan Van, Novembre1999, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, *Paris, Bréal Rosny*.
 - Le CECR, conseil de l'Europe, 2001, *édition Didier, Paris*.

Sitographie :

- https://fr.wikipedia.org/wiki/Langue_vivante
 - (L'ethnologue.com/ethnologue), recense le 6.99, langues vivante de la planète, consulté le 16 avril 2016. Consulté le 16 Avril 2016, 9h : 30.
 - [https://fr.wikipedia.org/wiki/Langue.](https://fr.wikipedia.org/wiki/Langue)
 - Mémoire Online, par Fatima Zohra Aliout, Paris-Sorbonne, Abu Dhabi, Master 2 en Français langue appliquée, (aire culturelle arabophone), 2011.18, S.Bajric.
- P.60 consulté le 12/10 /2016 à 4h :16.

Table de matières		
contenu		Page
	Dédicace	I.
	Remerciement	II.
	Résumé	III.
	Abstract	IV.
	مستخلص البحث	V.
	Introduction générale	1
Premier chapitre		
1.1.	Les définitions de La langue.	4
1.2.	La langue dans d'autres linguistiques structurale.	4
1.2.1.	Langue naturelle et langue construite.	6
1.2 .2.	Langue vivante et langue morte.	6
1.2.2.1.	Langue vivante.	6
1.2.2.2.	Langue morte ou éteinte.	6
1.3.	Les niveaux de la langue.	7
1.3.1.	le langage populaire.	8
1.3.2.	Le langage familier.	8
1.3.3.	Le langage courant (français standard).	9
1.3.4.	Le langage soutenu.	9
1.4.	La disparition des langues.	9
1.4.1.	Les causes de la disparition.	10
1.5.	L'acquisition ou apprentissage des langues.	11
1.6.	Les compétences Communicatives Langagières.	11

1.6.1.	La compétence linguistique.	12
1.7.	La compétence sociolinguistique.	13
1.8.	La compétence pragmatique.	14
1.9.	La compétence fonctionnelle.	15
1.12.	La compréhension orale.	15
1.10.1.	La compréhension liée à la situation de classe.	16
1.10.2.	la compréhension orale en tant qu'objectif d'apprentissage.	17
1.11.	L'expression orale.	18
1.11.1.	Les activités de la production et des stratégies.	19
1.11.1.1.	La définition de stratégies de l'apprentissage.	19
1.11.1.2	La production orale.	20
1.12.	Les composantes de la langue.	20
1.12.1.	la composante linguistique.	21
1.12.2.	la composante discursive.	21
1.12.3.	la composante référentielle.	21
1.12.4.	la composante socioculturelle.	21
1.13.	L'orale.	22
1.14.	L'expression écrite.	26
1.14.1.	Les niveaux de la Production écrite.	28

1.14.2.	L'évaluation de la production écrite.	30
1.14.3.	La définition et les objectifs de la compréhension écrite.	30
Deuxième chapitre		
2.	La définition de l'évaluation.	33
2.1.	les typologies de l'évaluation.	34
2.1.1.	l'évaluation diagnostique.	34
2.1.2.	L'évaluation formative.	34
2.1.3.	L'évaluation sommative.	36
2.2.	Les concepts fondamentaux pour l'évaluation.	37
2.3.	Le cadre de référence en tant que ressource pour l'évaluation.	38
3.2.	La Présentation des niveaux communs de référence.	40
Troisième chapitre		
3.1.	Profil du public choisi pour l'expérimentation.	44
3.2.	Le matériel.	45
3.3.	Le Public visé.	45
3.4.	Le corpus.	45
3.5.	Les critères d'analyse.	47
3.6.	La Présentation et analyse des résultats.	48
3.7.	Le tableau des points d'étudiants.	48
3.8.	L'analyse des résultats.	50
3.9.	Le Bilan d'analyse.	55

Conclusion générale	57
Bibliographie et Sitographie	
Annexes	